



FORMATION BULLETIN DE PAIE

Ce stage de formation sur le bulletin de paie vous permettra de comprendre les mécanismes permettant d'établir les bulletins de paie. Réglementation, mise en pratique, structure et calcul d'une paie, cotisations sociales/charges fiscales seront des éléments traités tout au long de cette formation essentiellement pratique. Ce programme de découverte s'adresse aux débutants et tient compte des dernières évolutions en matière de réglementation et de fiscalité.

Durée : 7 heures (1jour)

Profils des Stagiaires

- Demandeurs d'emploi
- Créateurs d'entreprises
- Service comptabilité
- Gestionnaire de paie

Prérequis

Il est recommandé d'avoir des connaissances comptables pour suivre la formation bulletin de paie

Objectifs pédagogiques

- Connaître le cadre juridique ainsi que les méthodes permettant d'établir les bulletins de paie
- Comprendre la structure et le calcul d'une paie, assimiler les pratiques spécifiques à la paie
- Appréhender et comprendre le fonctionnement des cotisations sociales et charges fiscales

Contenu de la formation

Introduction à la formation : présentation du bulletin de paie et de sa structure

Comprendre la valeur juridique du bulletin de paie

- Les aspects légaux, conventionnels et contractuels du bulletin de paie
- La forme du bulletin de paie et les mentions obligatoires sur le bulletin de paie

Décrypter la "simplification" du bulletin de salaire

- Remplir les annexes obligatoires au bulletin de paie
- Maîtriser l'architecture du bulletin pour assurer lisibilité et cohérence
- Mettre au point l'assiette du net fiscal, de la base du prélèvement à la source et du net à payer avant et après



Maîtriser l'établissement du bulletin de paie du brut aux nets

Comprendre les constituants du salaire brut total

- Focus sur les primes, indemnités et gratifications
- Le calcul des heures complémentaires et supplémentaires (avec leurs réductions de cotisations salariales et exonération d'impôt sur le revenu)

Les avantages en nature et les frais professionnels

- Point sur le calcul des congés payés, de leur indemnité : maintien de salaire ou règle du dixième ? Les compensations RTT
- Connaître les règles à respecter et modes de paiement du salaire

Appréhender le bulletin de paie, les cotisations sociales et les charges fiscales

Cotisations salariales / charges patronales : comment s'y retrouver ?

- Différencier les différents organismes de protection sociale, les bases (ou assiettes) et les taux
- Détermination des tranches A, B et la 1ère ou la 2ème tranche Agirc-Arrco
- Intégrer les principes des plafonds de sécurité sociale et en saisir les règles
 - ❖ Neutralisation
 - ❖ Régularisation

Cotisations et déclarations URSSAF et Pôle Emploi ; l'allègement général (ex-réduction Fillon)

Cotisations retraites complémentaires : visualiser le régime unifié Arrco / Agirc

- Focus sur la CSG et la CRDS ; Le forfait social
- Appréhender l'imposition de la part patronale des cotisations Mutuelle
- Visualiser l'impact des « taxes sociales »
- Appréhender les règles de mesures gain pouvoir d'achat ; les autres mesures d'urgence économique, sociale ou sanitaire

TEST DE VALIDATION DES COMPETENCES ACQUISES ATTESTATION DE FORMATION DELIVREE EN FIN DE STAGE

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur diplômé et expérimenté depuis 6 ans

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés et écrits
- Exposés théoriques

PERSPECTYS

1 Rue Lefèbvre
83500 LA SEYNE SUR MER
formation@perspectys.fr
0652906953



- Etudes de cas concrets
- Formation en présentiel
- Les contenus des formations évoluent en tenant compte des nouvelles prescriptions réglementaires
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Attestation de fin de formation

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Questions orales ou écrites (Quizz)
- Mises en situation
- Feuille de présence émargée par demi-journée
- Formulaire d'évaluation de la formation

Effectif de groupe

Une à six personnes maximum

Personnes à contacter

PIEDDESAUX Laëtitia : 06.52.90.69.53 – laetitia.px@perspectys.fr

Vous êtes en situation de handicap : contacter madame PIEDDESAUX Laëtitia au 06.52.90.69.53

NB : *98% des clients ont été satisfaits des prestations de formation de PERSPECTYS*

Date du document : le 26/01/2021

Mise à jour : le 22/02/2023